

Ordonnance sur la navigation dans les eaux suisses, [ONI](#), les réglementations de navigations helvétiques les plus importantes:

kitesurfers = bateaux à voiles (Art. 2) • obligation de diligence (Art. 5) • planches dotées de nom et d'adresse (Art. 16) • des bouées signalent des surfaces fermées pour des bateaux (Art. 37) • laisser libres les voies navigables des bateaux de ligne (Art. 42a) • des kitesurfers et des véliplanchistes doivent céder la priorité à tous les autres (Art. 44) • priorité pour véliplanchistes/ kitesurfers: main droite en avant, la personne louvoyante a la priorité (Art. 47) • distance par rapport aux pêcheurs de commerce de 50m à 200m (Art. 48) • Ne pas entraver des bateaux lors de l'amarrage ou du départ (Art. 52) • distance minimale par rapport aux plantes aquatiques: 25m (Art. 53) • seulement pratiquer le kitesurf avec une bonne visibilité et de 8 à 21 heures, limitations de couloirs de départ possible (Art. 54) • obligation de porter une aide à la flottabilité (Art. 134a) obligation d'assurance de responsabilité civile de kitesurf, somme minimale : CHF 750'000 (Art. 153, Art. 155)

Ordonnance sur les réserves d'oiseaux d'eau et de migrateurs, [OROEM](#), [Inventaire fédérale](#) (interdiction de kitesurf Art. 5 g), exemples:

Lac de Bielle: Bouche d'Hagneck et Île St. Pierre (vis-à-vis [La Neuveville](#)) • **Lac de Constance:** Bassin d'Ermingen (TG), Stein am Rhein (SH, TG), Vieux Rhin: Thal (SG), Baie de Rorschach / Arbon (SG) • **Lac de Genève:** Rive droite du Petit-Lac (GE, VD), Rive gauche du Petit-Lac (GE), Pointe de Promenthoux (VD), les Grangettes (VD, VS) • **Lac de la Gruyère** à Broc (FR) • **Lac Majeur:** Bolle di Magadino (TI) • **Lac de Morat:** Chablais (FR), Salavaux (VD) • **Lac de Neuchâtel:** Fanel - Chablais de [Cudrefin](#), Pointe de Marin [St. Blaise](#) (BE, FR, VD, NE), Chevroux jusqu'à [Portalban](#) (FR, VD), [Yvonand](#) jusqu'à Cheyres (FR, VD), Grandson jusqu'à Champ-Pittet (VD) • Lac de Thoune: Bouche de Kander jusqu'à Hilterfingen (BE)

Règlements cantonaux

AG	Distance par rapport à:					Interdictions et remarques	Liens
	Littoral	Bateaux de ligne	point de débarquement	Piscines	Ports		
AG	--	--	--	--	--	• Interdiction de kitesurf dans tout le canton	Navigation (AG) , EG ONI (AG)
BE	--	200m	200m	--	--	• Bassin du Lac de Bielle • Bassin du Lac de Thoune Est et Ouest • Bassin du Lac de Brienz Ouest	Fiche de Kitesurf (BE)
FR	--	200m	200m	--	--	• Lac de la Gruyère Nord et Sud (OROEM), Lac de Lussy, La de Lessoc, Lac de Montsalve, Lac de Morat, Chabalais et Salavaux (tous les deux OROEM), autour d'Estavayer-le-Lac, Portalban Sud (OROEM), Portalban Nord, Lac Noir, Lac de Seedorf, majorité du Lac de Schiffenen	Limitation de navigation (FR)
GE	--	--	--	--	--	• Bassin du Lac de Genève	Navigation (GE)
GL	--	150m	150m	150m	150m	• Bassin du Lac de Weesen	Lac de Wahlenstadt (GL)

	Distance par rapport à:					Interdictions et remarques	Liens
	Littoral	Bateaux de ligne	point de débarquement	Piscines	Ports		
GR	--	--	--	--	--	<ul style="list-style-type: none"> Règlement particulier: Lac de Silvaplana, Lac de Davos (interdiction du 2 juillet 2016 jusqu'au 21 août 2016) 	EG ONI (GR) , Kite Davos (GR) , Silvaplana (GR)
LU	0m, 150m, 300m (*)	--	--	--	--	<ul style="list-style-type: none"> Baie du Lac de Lucerne et d'Horw Partie nord du Lac de Sempach Tout le Lac de Halwil (*) Lac de Zoug: 150m, Lac de Sempach: 300m, partie restante: 0m 	Ordonnance de navigation (LU)
NE	--	200m	200m	--	--	<ul style="list-style-type: none"> n/a 	Arrêté kite (NE)
OW	--	--	--	--	--	<ul style="list-style-type: none"> Aucune interdiction de kitesurf, interdiction de navigation pour tous les bateaux: Städeried (Lac d'Alpnach), Hanenried (Lac de Sarnen) Bouée jaunes aux piscines d'Alpnachstad, de Bachmattli, de Sarnen, de Sachseln, de Wilen, de Giswil et de Lungern 	Städerried , Hanenried
SZ	150m	200m (*)	200m	200m	200m	<ul style="list-style-type: none"> 150m des deux côtés des ponts, réserve naturelle de Frauwinkel, digues / canal d'Hurden; l'Obersee Est Bassin du Lac de Brunnen Lac de Sihl, au Sud du viaduc de Steinbach Tous sauf les lacs de Quatre-Cantons, de Sihl, de Zurich, de Zoug et du Wägitalersee (*) des bateaux de transport, des entités de remorquage et de poussage 	Ordonnance de kitesurf (SZ)
SG	--	150m	150m	150m	--	<ul style="list-style-type: none"> Tout le Lac de Zurich (Obersee) fermé Baies de Walenstadt, Weesen et Gosten Est 	Lac de Walenstadt (SG) , Plan (SG) , Obersee (SG)
TI	--	--	150m	--	150m	<ul style="list-style-type: none"> Baies de Lugano et Locarno Détroit de Lavena Autour du pont de Melide 	Ordonnance de navigation (TI)
TG	--	--	--	--	--	<ul style="list-style-type: none"> Tout le lac de Constance, exception: Berlingen (Untersee) et Münsterlingen (Obersee) Münsterlingen: interdit de 15 nov. Jusqu'au 15 mar. 	Autorisation de kitesurf (TG)
UR	150m	200m	--	--	--	<ul style="list-style-type: none"> Interdiction de navigation décembre /janvier Interdiction au Sud de Schiltegg – Gruonbach 	Exécution ONI (UR) ,

	Distance par rapport à:					Interdictions et remarques	Liens
	Littoral	Bateaux de ligne	point de débarquement	Piscines	Ports		
						<ul style="list-style-type: none"> • Interdiction de navigation au Nord de Grütli – côté opposée • Départ seulement de la péninsule d'Isleten, interdiction de départ et d'amerrissage du 15 Juin jusqu'au 31 août 	Règlement de planche à voile (UR)
VD	--	200m	100m	--	100m	<ul style="list-style-type: none"> • Interdiction de départ à Yvonnand: 15 Juin jusqu'au 15 août., Interdiction de départ au-dessus du port • Lac de Joux: Baies du Nord/ du Sud fermées • Tous les plans d'eau sauf le Lac de Genève et le Lac de Joux • Les municipalités peuvent définir les couloirs de départ 	Règlement kite (VD) , Kite Yvonnand
ZG	150m, 300m (*)	150m (**)	150m	150m	150m	<ul style="list-style-type: none"> • Seulement autorisé sur le Lac de Zoug et sur le Lac d'Ägeri • Départ seulement autorisé au Brüggli et au camping de Naas (*) 150m par rapport au littoral, 300m par rapport aux réserves naturelles (**) s'applique aussi au distances par rapport aux pêcheurs de commerce et des pêcheurs à la ligne 	Ordonnance de kitesurf (ZG)
ZH	--	--	150m	150m	150m	<ul style="list-style-type: none"> • Seulement autorisé au Lac de Zurich • Interdiction dans le bassin du Lac de Zurich • interdiction 300m autour d'Ufenau et de Lützelau 	Ordonnance de navigation (ZH)

Remarques: Les cantons AI, AR, BL, BS, JU, NW, OW SH, SO et VS n'ont pas de limitations.

Contact: Kitesurf Club Suisse, Zoug, 041 511 50 01, 079 870 89 99, info@kitesurfclub.ch